

PROCEDURE DE COMMANDE DE TESTS DE DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL A L'USAGE DES PHARMACIES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT AVEC L'AGWADEC

La commande des tests se fait exclusivement sur le site internet créé à cet effet :

doccrpharma.services.simpac.fr

L'INSCRIPTION

Les pharmacies doivent s'inscrire avant de pouvoir commencer à passer des commandes.

Cliquer sur INSCRIPTION sur la page d'accueil du site, puis remplir la fiche et la valider pour terminer la procédure.

Une fois la fiche validée, un email sera envoyé à l'adresse renseignée. Dans cet email un lien devra être cliqué pour finaliser l'inscription en confirmant l'adresse email.

Un dernier email sera envoyé à l'adresse validée pour informer de la bonne prise en compte de l'inscription et du fait que désormais la pharmacie inscrite peut s'identifier sur le site avec le code renseigné (rappelé dans l'email)

COMMANDES

En se reconnectant sur le site et après identification avec son code, la pharmacie aura accès à l'interface de commande.

1 à 2 cartons de 20 tests pourront être commandés, ainsi que des paquets de 250 dépliants présentant le dépistage du cancer colorectal et à l'usage des patients.

Après avoir validé sa commande, la pharmacie recevra par email une confirmation de celle-ci et son détail.

Deux fois par mois (les premiers et troisièmes jeudis) , toutes les commandes seront livrées aux différents grossistes.

Le grossiste sélectionné par chacune des pharmacies livrera ensuite les éléments commandés.

DONNEES PHARMACIE

Une fois la pharmacie enregistrée, elle pourra éditer ses informations, notamment le grossiste qu'elle souhaite utiliser ou ses coordonnées.